

## MAX JACOB SOUS L'OCCUPATION DANS SA CORRESPONDANCE

Géraldi LEROY\*

La prolixité épistolaire de Max Jacob ne doit pas laisser croire à une totale transparence de son discours. Sous l'Occupation, le poète n'ignorait évidemment pas que la correspondance entre particuliers était étroitement surveillée. En tant que personnalité juive dotée d'une certaine notoriété, il était en outre suspect *a priori* et il devait rédiger ses lettres en conséquence. Aussi pratiquait-il une sévère autocensure. Il était d'autre part soucieux de ne pas compromettre ses correspondants de sorte qu'il détruisait systématiquement leurs envois. Ce comportement empêchant de bien percevoir le contexte des échanges expose l'exégète au risque de mauvaise interprétation. Beaucoup d'éléments manquent donc pour une réception véritablement fiable tant la part de non-dit est importante dans cette correspondance qui, pour le lecteur de nos jours, se donne en

\* Professeur émérite de littérature française moderne et contemporaine à l'Université d'Orléans. Ses recherches ont été surtout orientées vers la littérature d'idées et la sociologie de la littérature. Il a notamment publié *Péguy entre l'ordre et la révolution* : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, *Les Écrivains et le Front populaire* (en collaboration avec Anne Roche, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986). Il est l'éditeur des tomes 1 et 2 des *Œuvres politiques et historiques de Simone Weil* (Gallimard, 1988 et 1991). En 1998, il a consacré une étude à l'engagement politique des écrivains intitulée *Les Écrivains et l'Histoire* (Nathan) et, en collaboration avec Julie Sabiani, *La Vie littéraire à la Belle Époque* (PUF). Son dernier ouvrage publié s'intitule *Batailles d'écrivains. Littérature et politique, 1870-1914* (Armand Colin, 2003).

somme comme un monologue continué. Il n'est pas interdit non plus de penser que certains passages aient été simplement destinés à donner le change. Enfin, certaines correspondances potentiellement riches de renseignements comme celle échangée avec Paul Petit n'ont pas encore été éditées. Aussi convient-il de procéder avec circonspection dans l'appréciation du contenu des lettres en l'absence de toutes les données qui seraient souhaitables.

Les propos tenus par Jacob ne soulèvent pas de doute de principe quand, au début de l'invasion allemande, ils portent sur des événements vécus. À Saint-Benoît-sur-Loire où il résidait en permanence depuis 1936 (à l'exception de quelques déplacements), il était particulièrement bien placé pour mesurer l'ampleur du désastre militaire et l'immense désarroi des populations civiles au cours de l'exode. Durant ces journées dramatiques, de lamentables convois en provenance de l'Est et de la région parisienne ont convergé en grand nombre sur la Loire entre Beaugency et Gien. Parallèlement au *Journal de guerre*<sup>1</sup>, plusieurs lettres consignent les observations émues du poète concernant la désorganisation de l'armée ainsi que les pillages, les destructions, les exactions diverses, les massacres générés par les opérations en cours. À Jean Colle, il écrit le 31 juillet<sup>2</sup> :

*J'ai assisté de ma fenêtre pendant des jours et des nuits et des semaines à la chaîne ininterrompue des voitures de fuyards [...]. Ça a commencé par des villages entiers arrivant avec des charrettes et leur misère, qu'il a fallu coucher, nourrir, soigner. L'ennui ! La panique ! La bougeotte les faisait repartir sans savoir où au juste. Il en arrivait d'autres et d'autres. Et puis en juin ça a été le grand défilé interrompu seulement par des pannes d'essence. Je regrette de n'avoir pas noté au jour le jour les horreurs quotidiennes des gens devenus fous, des suicides dans des voitures de luxe, des blessés (très peu ici). Puis brusque arrêt. Quelques soldats français ! Nous en avions neuf ici dans ma maison qui faisaient les importants !*

Pour sa part, le narrateur de ces événements se refuse à quitter Saint-Benoît car il considère que l'absence d'objectifs militaires préservera la population de l'endroit. Mais il constate que l'affolement tend à se généraliser autour de lui et poursuit :

*Alors ont commencé les folies. Les gens vivaient dans la crypte de la basilique avec des fourneaux et des matelas ou en sortaient les cheveux au vent sans raison en pleurant. Monsieur le curé couvrait de voiles violets des statues de valeur comme pour souligner leur valeur alors que les officiers eux-mêmes n'auraient pu les remarquer. On passait la Loire à la nage ou en canots pourris. Les nuits du 15, 16, 17 les villes de Sully et de Châteauneuf à 7 kil. d'ici ont été bombardées jusqu'à presque destruction, et nous étions sous l'arc-en-ciel.*

Il relève aussi au même correspondant les expédients inédits imaginés par les habitants pour trouver des moyens propres à leur survie. « Il s'est fondé un intelligent comité de ravitailles [*sic*] qui a pourchassé les bêtes nomades et les a parquées pour avoir du beefsteak et du lait, on a fait marcher un moulin, fait du pain et nourri presque gratis tout le monde. »

Il ne se borne pas à une vaine déploration. Par un incontestable patriotisme et par charité chrétienne, il s'emploie à soulager autant qu'il le peut misères et détresses : « J'ai vidé les pots de chambre, lavé la vaisselle et tenu la main ou le pied pansé<sup>3</sup>. »

Malgré l'absence d'indices formels, il est probable qu'il a accueilli l'armistice avec soulagement. Sur ce point, il partageait le sentiment de la très grande majorité des Français complètement désorientés par l'ampleur du désastre et qui virent en Pétain un sauveur providentiel tant était grand le prestige du personnage. Les écrivains ne faisaient d'ailleurs pas exception à cette espèce de vénération.

Les rigueurs croissantes de l'Occupation vont rapidement rendre la situation de Max Jacob de plus en plus inconfortable. Comme tous les Français, il a dû affronter les conséquences des pénalités financières et économiques infligées par le vainqueur allemand. Sa vie quotidienne était affectée par les restrictions alimentaires, la difficulté de l'approvisionnement en combustible, le manque de tabac dont la pénurie lui était particulièrement pénible. Le 18 octobre 1940, il se montre encore serein. À Colle il écrit<sup>4</sup> :

*Je pense que nous aurons du bois cet hiver car ma logeuse, si haillonneuse qu'elle soit, a des fermes et son fils va couper un chêne. Nous ne manquons guère que d'huile, de café, de savon : le reste est restreint mais non manquant. Je n'ai jamais tant mangé de porc et de légumes en tous genres. Les légumes on en aura jusqu'en janvier et chez vous il y a du poisson non expédié à Paris et des coquillages.*

Ces appréciations sont confirmées auprès du même correspondant le 4 novembre suivant. La situation se gâte dès le début 1941. Il confie alors ses appréhensions à Marcel Métivier : « Les mauvais jours sont arrivés. La viande en carte, une pomme de terre par jour et par personne. Pouvoir avoir du bois me semblait un idéal. J'en ai : il est si humide qu'il emplit sans brûler la chambre de fumée. Fenêtres ouvertes ! Par une macabre ironie les amis me demandent si je travaille<sup>5</sup>. » Une lettre à François de Montalivet évoque « les pommes de terre sans coquetterie

de cuisine, le fromage si salé qu'il n'en est pas mangeable, le bout d'os entouré d'une graisse ligamenteuse qu'on appelle viande hebdomadaire<sup>6</sup>. » Les conditions de vie s'aggravent encore en 1942. Jean Colle reçoit ces informations : « Ici, la vie devient assez difficile ; les réquisitions de lait raréfient le beurre et le fromage ; le manque de camions raréfie le bois de cuisine et de chauffage. Les enterrements n'ont jamais été si nombreux<sup>7</sup>. » Dans l'ensemble la province a toutefois moins ressenti les difficultés du ravitaillement que les grandes agglomérations urbaines. Il y a même d'heureuses exceptions à Saint-Benoît, et en 1943 Jacob note les améliorations de son quotidien : « La viande est d'un prix fabuleux. Nous en mangeons à peu près tous les jours et ça nous coûte à peu près cent francs par semaine. Le poisson n'existe plus pour moi : il n'y en a même plus en Loire... pour nous ! Nos descendants se demanderont comment nous avons pu vivre. N'empêche qu'il y a parfois d'excellents repas<sup>8</sup>. » Il arrive même à Jacob d'envoyer des colis de victuailles. Début décembre 1943 (soit quelques semaines avant son arrestation), il se montre étonnamment satisfait de son sort. À Jean Colle il écrit : « Mes nouvelles sont bonnes, cher Jean. Santé excellente : nourriture très saine et assez abondante – bonne visite, bons amis, correspondance affectueuse – jusqu'à présent. Assez de tabac – Bon feu de bois, cheminée qui tire bien – bon lit<sup>9</sup>. » Il faut accueillir avec précaution cet optimisme de façade. À d'autres correspondants, il fait état de ses soucis de santé. À plusieurs reprises, il se plaint de rhumatismes, d'insomnies, d'ennuis urinaires (hernie et hydrocèle<sup>10</sup>). Sans doute faut-il aussi tenir compte de sa volonté de ne pas inquiéter son ami et finalement de l'habitude qu'avait prise le poète de limiter ses exigences en matière matérielle.

Le fait est que son existence va être rendue très précaire par les mesures anti-sémites qui vont être mises en place dès après l'armistice. Ces dernières frappent dans les plus brefs délais la famille Jacob et le poète lui-même qui ont la malchance d'habiter en zone occupée. Leur origine n'émane pas toujours du gouvernement de Vichy, mais en règle générale elles sont, collaboration oblige, relayées par lui avec un zèle redoutable et généralement reprises à son compte, voire aggravées, après quelques délais. Soucieuses de contrôler la diffusion des ouvrages littéraires en France, les autorités allemandes établirent pour ce faire des listes dites listes Otto (d'après le nom d'Otto Abetz, ambassadeur du Reich à Paris). Elles visaient à retirer de la vente et à pilonner les livres catalogués comme incompatibles avec l'idéologie nazie. Max Jacob ne figure pas dans les deux premières listes (septembre 1940 et juillet 1942). Mais il apparaît dans la troisième (10 mai 1943) parmi les 706 auteurs juifs qui y sont recensés<sup>11</sup>. En fait, ses œuvres étaient déjà interdites de vente aux termes de la première loi (3 octobre 1940) portant statut des Juifs. Dès novembre 1940, il fut informé qu'il ne percevrait plus de droits d'auteur.

Le plus clair de ses ressources vient de l'illustration de ses livres que des bibliophiles et des libraires lui expédient à cette fin. Il pratique surtout le dessin car la gouache se fendille à cause de sa mauvaise qualité. « J'illustre les exemplaires de mes livres que les bibliophiles m'envoient à illustrer. Ces livres étant épuisés coûtent très cher et avec les illustrations, j'imagine qu'ils coûtent encore davantage. Ça me fait vivoter. Un libraire d'Orléans m'a commandé un album de dessins originaux. Il y en a trois de faits sur dix<sup>12</sup>. » Il se fait rémunérer 1 000 francs à chaque fois. En 1943, cette somme représente 212 euros actuels. À titre de comparaison, le salaire mensuel d'une dactylo en 1942 est de 1 500 F. par mois, celui d'un ouvrier agricole de 1 050, celui d'un ouvrier de 1 800 francs. En plus de ces ressources occasionnelles, Max percevait le produit trimestriel d'une rente qui lui avait été allouée en compensation des séquelles que lui avait values l'accident survenu dans la voiture de Pierre Colle au cours de l'été 1929. Compte tenu de la dévaluation accélérée de la monnaie pendant l'Occupation, cette rente s'élevait en 1943 à 7 292 francs<sup>13</sup>, soit l'équivalent de 387 euros par trimestre. L'emploi du mot *vivoter* apparaît donc tout à fait pertinent. Par pudeur, il refuse les subsides que lui offre Jean Colle. On devine pourtant qu'il est aux abois puisqu'il se résout à vendre les 23 000 francs (4 880 euros) de bijoux qui lui restaient<sup>14</sup>.

La précarité dont souffre Max Jacob durant les années noires n'est évidemment pas uniquement matérielle. Juif, il est menacé en tant que tel. Dès juin 1940, des Allemands en visite à Saint-Benoît se montrent soupçonneux à son égard. Il racontera plus tard, non sans humour, l'incident dans une lettre à Jean Cocteau<sup>15</sup> :

*Quant à la Gestapo ça a commencé en juin 40. Je faisais le cicérone à la Basilique : « Vous êtes juif ! – Ah ! Vous tombez bien, dit un prêtre, c'est le meilleur paroissien de Monsieur le Curé. – Ça ne fait rien, c'est la race qui compte, etc... » Là-dessus la Gestapo va demander au Curé pourquoi il a un cicérone juif. Monsieur le Curé lui répond qu'il n'a pas de cicérone et qu'il lui faut aimer son prochain quel qu'il soit. Là-dessus je fus prévenu par le dit curé qu'il y avait un « planton » à la porte de la Basilique pour « surveiller mes agissements ». Naïve police ! Elle m'a attendu trois jours et ne me voyant plus elle s'est lassée.*

À l'automne suivant, nouvelle alerte relatée dans la même missive :

*Le 4 novembre dernier, arrivée dans ma chambre d'un Monsieur à lunettes et à épaules rondes (genre Edmond Jaloux) accompagné d'un soldat : « Police. – Enchanté, approchez-vous donc du feu ! Il fait si froid, n'est-ce pas ? Qu'est-ce*

*que vous écrivez ? – dommage que je n'ai pas de mes livres... Mais au fait j'ai tout de même une brochure de vers. Voulez-vous me permettre de vous l'offrir ? Voulez-vous une dédicace ? Dites-moi votre nom. – ... Merci ! Que vous mettrai-je ?... Sympathiquement ? Pourquoi pas ? Je vais mettre « souvenir. »*

Même s'il est vrai que la gentillesse du poète lui vaut la sympathie de la majorité de la population, il n'est pas à l'abri des effets de la propagande de l'antisémitisme officiel. « Persillard [sa logeuse], les horribles jugements de St-Benoît où, Dieu merci, j'apprends que je suis “un juif et une clique” et d'autre part “un riche, un paresseux”<sup>16</sup>. » On n'en restera pas au stade des rumeurs ; les menaces ne tardent pas à se préciser. En vertu d'une ordonnance allemande en date du 27 septembre 1940, les Juifs durent se soumettre à un recensement. Soucieux d'être en règle, Max Jacob obtempère et insiste même pour ne pas être exempté du tampon infamant. « À Montargis où j'ai dû aller (non sans peines) me faire recenser comme juif, les fonctionnaires de la Sous-Préfecture ont été émus et émouvants : toutefois ils ne voulaient pas apposer le cachet rouge “JUIF” sur la carte de la Légion d'honneur : l'honneur n'est pas juif. J'ai insisté spécialement pour qu'ils le fassent. Si l'honneur est une qualité chrétienne, ce sont les juifs qui ont inventé la religion chrétienne. N. S. a été circoncis (le 3 janvier) et sa famille ! Et les apôtres<sup>17</sup> ! »

La stigmatisation annonciatrice de l'exclusion future dont on ignorait alors la forme extrême qu'elle prendrait s'est continuée par l'obligation faite aux Juifs de porter l'étoile jaune (29 mai 1942). Le gouvernement de Vichy n'a jamais exigé une telle mesure voulue par la puissance occupante, mais ses services en vérifient l'application. La gendarmerie vient s'assurer à deux reprises (12 juillet et 1<sup>er</sup> octobre) que Max ne se dérobe pas à la réglementation en la matière. « Saint-Benoît-sur-Loire a reçu l'ordre de la Sûreté parisienne de savoir si je porte mon étoile jaune. Deux braves gendarmes sont donc arrivés et n'ont pu que constater ma correction<sup>18</sup>. » L'exclusion revêtait bien d'autres formes comme l'interdiction faite aux Juifs de fréquenter les restaurants en même temps que l'obligation qui leur était imposée de faire les courses d'alimentation à des heures où le ravitaillement était épuisé<sup>19</sup>.

À ses inquiétudes sur son sort personnel s'ajoutent des inquiétudes découlant des persécutions qui frappent sa famille. À partir de septembre 1940, une série d'ordonnances allemandes organise « l'aryanisation » des biens juifs. Ces dispositions ne s'appliquaient pas seulement aux grandes entreprises, mais aussi aux petites et à l'artisanat : dans tous ces secteurs les propriétaires voyaient leurs biens confisqués tandis qu'ils étaient radiés du registre du commerce. Par

la suite, le Commissariat général aux questions juives institué par Vichy adoptera des mesures analogues qui aboutissent à la loi du 22 juillet 1941 plaçant sous administration provisoire dans les deux zones les biens juifs non encore bloqués<sup>20</sup>. Les lettres de la période sont parsemées d'allusions consternées aux expropriations dont est victime la fratrie Jacob. À Paris, Jacques, le frère cadet, « est dépossédé d'une humble boutique », « habitacle de layettes d'enfants<sup>21</sup> ». Gaston et Delphine, les aînés, durent aussi renoncer au commerce d'antiquités dont ils étaient propriétaires à Quimper<sup>22</sup>.

Les rafles, enfin, annoncent la forme ultime des persécutions antisémites. Elles n'épargnent pas cette famille déjà fortement éprouvée. La troisième des rafles contre les Juifs de l'année 1941 englobe Lucien Lévy, beau-frère du poète. Il est arrêté le 12 décembre 1941 et transféré au camp de Royallieu à Compiègne, il mourra à l'hôpital de la ville le 8 mars suivant. Gaston arrêté une première fois en juillet 1942 puis libéré après deux mois d'internement sera de nouveau arrêté le 16 décembre suivant, déporté à Auschwitz et gazé le 16 février 1943 (convoi n° 47 du 11 février). Mirté Léa, la sœur bien-aimée, veuve de Lucien Lévy, sera à son tour arrêtée le 4 janvier 1944, déportée par le convoi n° 66 du 20 janvier 1944 et gazée le 25 dans le même camp d'extermination. Entre-temps, Delphine, autre sœur aînée du poète, était morte de désespoir en avril 1942.

Max Jacob a ressenti de la stupeur devant la multiplication et la rigueur des lois antijuives. Il n'avait apparemment pas mesuré la signification de l'arrivée au pouvoir de Pétain. Cet aveuglement ne lui était pas propre ; « le vainqueur de Verdun » avait bien dissimulé sa pensée, il passait pour un général républicain et il était même plutôt bien vu par la gauche. À la fin des années 30, il était aux yeux de Léon Blum « le plus noble, le plus humain de nos chefs militaires<sup>23</sup> ». On ne lui connaissait pas de déclarations antisémites. Pour ce qui est de Max Jacob, il est probable qu'il a vu sans déplaisir l'instauration de la Révolution nationale dont la finalité profonde était de chasser la République parlementaire et, en tout premier lieu, de refermer définitivement la parenthèse du Front populaire. L'hypothèse que j'avance peut paraître paradoxale, elle n'a pourtant rien que de très plausible. Pour en mesurer la validité, il suffit de se replonger dans le contexte de l'époque. On observe que le refus de l'occupation allemande n'était pas nécessairement lié alors au refus des idées de la Révolution nationale. En d'autres termes, l'engagement dans des activités résistantes n'impliquait pas forcément le ralliement à la République, notamment dans sa forme parlementaire. Des gens très marqués à droite ont ainsi pu à la fois servir Vichy (au moins jusqu'en 1942-1943) et s'engager dans des organisations de lutte contre l'occupant<sup>24</sup>.

Pour sa part, Jacob écrit encore à Jean-Robert Debray, le 11 février 1941, ces lignes qui s'accordent avec l'inspiration profonde du nouveau régime : « Oui, je crois à une renaissance française. Ce contre quoi il faut lutter, c'est contre la politique, les opinions divisées, l'esprit révolutionnaire qui est essentiellement français. Il faut l'union à tout prix<sup>25</sup>. » Les valeurs conservatrices dont se réclamait le nouveau régime recoupaient la sensibilité politique de Max Jacob : le traditionalisme, l'attachement à « la terre qui ne ment pas », l'antiparlementarisme, la mise à l'écart des partis. Il en était de même pour la connotation moraliste par laquelle il tentait de justifier ses orientations : la conviction que la nature humaine n'est pas spontanément bonne, l'exaltation du sacrifice, la valeur rédemptrice de la souffrance. Plus encore si possible, la référence chrétienne du nouvel État qui s'appuyait sur l'Église catholique ne pouvait que lui agréer. Il partageait avec Pétain la phobie des instituteurs et des francs-maçons. Dans une lettre à Louis Guillaume où il déplore l'indifférence en matière religieuse, il énonce curieusement ce motif d'espoir : « Enfin, tout cela va s'arranger : le Maréchal rétablit le catéchisme et l'enseignement religieux<sup>26</sup>. » On se rappelle le souhait qu'il exprimait fin 1918 dans le « questionnaire Marcel Proust » qui lui avait été soumis par Philippe Soupault : « Votre opinion politique ? Que la religion règne en France<sup>27</sup>. »

Les mesures répressives qui s'abattent sur les Juifs dès l'été 40 ne laissent pourtant pas d'illusions à Max Jacob. Il s'en ouvre à Jean Colle<sup>28</sup> :

*Tu sais peut-être les nouvelles alarmantes publiées au sujet des pauvres juifs (même convertis) dans les journaux et par la T.S.F. On doit se faire inscrire et 500 000 juifs étrangers sont internés dans des camps de concentration du midi. Les professions libérales sont interdites aux autres ! et il est probable que les ghettos seront bientôt rétablis.*

Le 13 janvier suivant, ses inquiétudes sont confirmées et amplifiées. « Quant aux Juifs, c'est l'épouvante ! Ils sont chassés de leurs très humbles boutiques et je ne sais ce que vont devenir mon frère et ma sœur de Paris<sup>29</sup>. » Effectivement, le pire était à venir comme il a été relaté plus haut. Dès lors, il multiplie les allusions à ses drames familiaux dans de nombreuses lettres. Par exemple à Marcel Métivier, le 17 février 1942<sup>30</sup> :

*Mon silence vient de ce que j'ai été vieilli d'un seul coup. La visite de la Gestapo le 4 novembre n'était qu'un prélude. Mon frère de Paris dépossédé ... aussi ! Voici que mon beau-frère artisan bijoutier qui travaillait avec ma sœur a été emmené sans prétexte à Compiègne au camp de Royallieu [;] personne ne sait ce qui s'y passe ! Impossible de faire agir personne – ordres formels, protections inutiles.*



Il ne cesse de faire ressortir le caractère totalement arbitraire et absurde de cette persécution systématique. Bien entendu, il est amené à envisager le pire pour lui-même. Le dernier jour de l'année 1941, il écrit à Jean-Robert Debray : « Ce soir adieu au suaire de l'année morte. Qui sait si 42 ne me verra pas dans le mien ? J'ai déjà reçu la visite de la Gestapo (« j'ai ta peau ») : je pense qu'on se décidera à me fusiller en masses : question du martyr et qui n'est pas si mal. Belle fin<sup>31</sup> ! » Il invite ses correspondants à n'inscrire que « M. Max » sur les enveloppes pour ne pas attirer l'attention sur lui<sup>32</sup>. Les lettres du début 1944 sont particulièrement pathétiques dans leur récapitulation récurrente des malheurs familiaux. Toutes disent sa détresse, son incompréhension, ses vaines démarches, ses appels au secours désespérés. À Jean Colle, le 25 janvier<sup>33</sup> :

*Ma famille a été anéantie : la ruine, la mort ! Le logis même de mes souvenirs d'enfance a été pillé, déménagé, mis sous scellés ! Le dernier gardien de cent années d'estime en Bretagne a été emmené le 16 décembre 1942 vers des prisons inconnues. Mon frère Gaston Jacob ! Il n'avait jamais quitté sa ville natale. À Paris le 4 janvier 44, on a emmené ma pauvre sœur, Madame Lucien Lévy ! Elle était veuve depuis un an, elle continuait le métier de son mari, artisan en bijouterie commune avec deux employés : « Je n'ai qu'un désir, m'écrivait-elle, c'est de pouvoir pleurer à mon aise ! » Les employés m'ont écrit pour témoigner de leur chagrin et de leur indignation, elle habitait 18, rue Oberkampf.*

*Ce qu'il y a de plus dur pour elle, pour moi, c'est qu'elle a un fils. Il est dans un asile d'aliénés. Tout le but de sa vie n'était que d'aller chaque dimanche lui apporter à manger, le soigner, le voir. Elle était connue et estimée des médecins, des infirmiers. Au dépôt où mon frère de Paris a pu la voir, sa seule pensée a été pour son fils.*

L'implacable avancement de la machine de mort nazie augmente ses appréhensions et sa détresse au fur et à mesure que le temps passe. À Picasso, le 9 février 1944<sup>34</sup> :

*Ma vie finit dans le noir. J'ai un vrai désespoir – tu as su ce qui est arrivé à ma sœur que tu connais. Beaucoup de gens s'occupent d'elle. J'ai confiance dans Cocteau ; j'espère en son habileté et sa bonté qui est réelle. Mes amis sont bien bons et je ne suis pas ingrat. Je t'embrasse.*

La lettre à René Fauchois (janvier 1944) antérieure à la précédente mérite d'être citée en entier car elle dit tout<sup>35</sup> :

*Ami Fauchois,*

*Je sais que tu es bon, c'est pourquoi je t'appelle au secours. La persécution juive m'arrache un cri de douleur et ce cri est un appel à ta charité. J'ai supporté la destruction du foyer familial à Quimper où mes pauvres parents avaient fondé l'estime et les sympathies, la mort de chagrin d'une sœur, l'emprisonnement d'un frère parce que je crois à la rédemption par la souffrance et Dieu fait souffrir ceux qu'il veut ennoblir. Il veut que sa famille à lui, Jésus-Christ, soit digne de Lui... Il n'y a que la souffrance. Mais c'est trop ! On a arrêté le 4 janvier 44 ma sœur préférée. Elle avait perdu son mari mort de souffrances au camp de concentration de Compiègne. Elle n'avait qu'un fils, c'est un aliéné, il est à Villejuif. Elle allait le voir le dimanche : c'était le but de sa vie, de sa semaine. Elle économisait pour lui apporter de la nourriture. Le pauvre neveu ne verra plus sa mère, ni elle son fils ! Ma sœur est arrêtée ! Elle a été au dépôt avec les filles publiques (mot qu'elle ignore même !) Elle est au Drancy. Va-t-on l'envoyer en Allemagne ? Elle s'appelle Mme Lucien Lévy. Elle est née à Quimper le 24 août 1884 ou 85 ou 86 peut-être. Elle était mariée à un artisan de la rue Pierre-Levée 46, dans le XI<sup>e</sup> arrondissement. Une enfant de soixante ans ! Un agneau ! Une colombe ! On me dit que Sacha Guitry a obtenu des libérations. Excuse-moi de te demander de lui parler. Ce n'est pas très délicat de ma part mais tu excuseras ma folle douleur. À qui m'adresser ? Tu es bon ! Tu n'es pas un de ces hommes qui songerait à se débarrasser d'un ami suppliant. Je sais que tu comprends tout. La charité est une rançon de la gloire. J'ai écrit à l'évêque d'Orléans qui me connaît, à l'archevêque de Sens qui s'intéresse aux juifs. J'aurai certes des réponses polies et ecclésiastiques. J'ai écrit à Mme Sert qui est puissante et adroite. Tout cela sans grand espoir mais j'ai confiance car il n'y a que les poètes qui connaissent la compassion et plus ils sont grands et plus la compassion est profonde. Mon frère a été mené dans une prison inconnue arrêté le 16 décembre 1942, était né à Quimper le 14 mai 1875. Il avait fait la guerre de 14, comme mes trois frères l'ont faite. Mon père avait fait la guerre de 1870. Dieu frappe fort ma famille et m'épargne pour montrer comme il s'occupe de ceux-là qui s'occupent de lui. Ma famille était nettement athée. Puisse la douleur la convertir.*

Je ne m'attarderai pas sur les messages que Max Jacob a écrits après son arrestation à ceux de ses amis qu'il jugeait les plus influents. Ils ont été abondamment cités par tous les biographes. Dernièrement, Patricia Sustrac en a restitué le contexte de façon neuve et convaincante<sup>36</sup>.

On est étonné de constater que Max Jacob n'a pas cherché à se soustraire aux graves menaces qui pesaient sur lui. Il ne s'est caché que pendant un mois au début de 1942. Du 13 janvier au 9 février, il a trouvé refuge chez les beaux-parents de Roger Toulouse à Orléans. Il n'a pas donné suite l'été d'après à son projet

d'entrer dans un monastère dans la France profonde, à la Pierre-qui-Vire où il aurait été – relativement et peut-être provisoirement – plus en sécurité qu'aux abords de la ligne de démarcation. Il élude de même les offres de l'héberger que lui adresse Jean Colle.

Pourquoi cette passivité ? Il semble qu'il a longtemps sous-estimé le caractère global, absolument sans appel, de la volonté d'extermination qui animait le nazisme. Une entreprise criminelle menée à une telle échelle était *a priori* littéralement impensable et nombreux ont été ceux qui se sont à l'époque refusés à en admettre la réalité. Au demeurant, il se jugeait finalement plus en sûreté à Saint-Benoît où il était de longue date favorablement connu et où il pouvait escompter des protections spontanées. Il invoque ce statut à maintes reprises dans ses lettres. Le 5 janvier 1944, il décline encore une invitation de François de Montalivet et s'en justifie dans les termes qui lui sont habituels : « Je ne peux pas bouger. Ici, je suis sous la protection prouvée deux ou trois fois de la population ; aussitôt sur les routes je deviens le Juif errant certifié par des cartes que j'ai eu l'imprudence de laisser timbrer en rouge. Je ne bouge pas<sup>37</sup>. »

Très étonnamment, il s'est estimé personnellement protégé malgré les craintes dûment fondées qu'il éprouvait à son endroit. Jusqu'au bout, il a cru à la possibilité d'interventions susceptibles de le sauver. De façon récurrente, il fait état d'un mystérieux « protecteur. » Aucun biographe n'a réussi à identifier le ou les personnages en question. S'agit-il de Conrad Moricand qui, effectivement, a dû lui venir en aide en certaines circonstances ? Ou de Cocteau qui avait ses entrées auprès de certains cercles culturels allemands ? Ou d'Albert Lindgens, « peintre dans le civil qui est commandant en Belgique (je me demande s'il commande toute la Belgique). Il a de fortes relations à la Préfecture de Police et m'a offert sa protection quoi qu'il arrive, cet été<sup>38</sup> ». La lettre à Clotilde Banguion datée (par erreur) du 25 février 1944 évoque probablement René Lacôte qui venait juste d'être arrêté : « Un grand ami à moi, mon protecteur est aussi en prison. » Aucune de ces hypothèses n'est pleinement crédible car aucune de ces personnalités n'était dotée d'un pouvoir décisif pour sauver les Juifs. À certains égards, on est tenté de croire que le fameux protecteur est Dieu lui-même. On sait en effet que Max Jacob était convaincu qu'il avait une relation privilégiée avec Lui. Un passage d'une lettre à Colle pourrait être interprété en ce sens. « J'attends Frenkel et différents amis ; j'attends surtout les paroles rassurantes du Consolateur. “Vous êtes protégé en hauts lieux” m'a-t-on dit. – “En plus hauts lieux que vous ne croyez”, ai-je répondu<sup>39</sup>. »

Plus fondamentalement à mon sens, le rapport de notre auteur à la politique<sup>40</sup> explique cet immobilisme. Il était peu intéressé (même s'il avait des convictions bien affirmées) et sans doute peu doué pour une réflexion politique dont il se détourne avec une obstination qui l'empêche de bien percevoir les données de la conjoncture. Il est significatif qu'il ne fasse aucune allusion aux tournants majeurs de la guerre (Stalingrad par exemple). Tout se passe comme si l'action des hommes n'avait aucune incidence sur l'histoire en marche. Un passage d'une lettre à Jean Colle montre que sa réflexion se situe hors des catégories politiques. Il évolue plutôt dans une pensée apocalyptique qui constitue une donnée essentielle de son imaginaire. « Je n'ai aucun espoir de quoi que ce soit. Je ne crois ni aux Anglais ni aux Américains. Je crois à la Fin du Monde ou à quelque chose de tel ; je crois à cent ans de malheurs et au châtement des hommes ou à la purge de la terre en vue d'un ciel ou d'un paradis terrestre<sup>41</sup>. » Et dans le même ordre d'idée, ces considérations confiées le 28 juillet 1943 à Clotilde Baugeon : « Je crois que le ciel veut le nettoyage complet de la civilisation gréco-latine et romano-gothique. L'Italie berceau sera détruite et le Louvre et les Bibliothèques, pour faire un monde nouveau. Cette destruction durera jusqu'à l'an 2000. Il ne s'agit pas de châtement, mais de construction<sup>42</sup>. » Par contre, il accorde du crédit à des prédictions astrologiques malgré les démentis que lui oppose la réalité des événements. Sur la situation de l'été 40, il écrit à Jean Colle : « Mon ami Moricand, astrologue qui avait prédit tout cela avec dates précises, dit qu'on n'aura rien de définitif avant octobre mais qu'il faut s'attendre à un état de révolution entre le 15 et 25 août. Il voit briller l'étoile de Laval et s'éteindre celle des gens de Vichy y compris Pétain et Weygand<sup>43</sup>. » Au début de janvier 1940, le même Moricand avait « prévu » la fin de la guerre en juillet et il annonçait hardiment que « les jours d'Hitler étaient comptés<sup>44</sup> » ! Au moment où se précisaient les mesures antisémites, le poète rangeait parmi « les espérances raisonnables » une autre élucubration de l'astrologue : « Un astrologue qui a vraiment tout prévu place les temps heureux fin novembre<sup>45</sup>. »

Faute d'une analyse strictement politique, Max Jacob s'est laissé enfermer dans une impasse. Il ne récusait pas fondamentalement l'inspiration de la Révolution nationale. De fait, il ne met jamais en question, même indirectement, le régime de Vichy : toutes les persécutions sont mises au débit des Allemands. Tout juste une allusion assez anodine met-elle en cause une certaine inexpérience des hommes au pouvoir à propos des problèmes du ravitaillement, responsabilité d'ailleurs atténuée par la pénurie en matière de main-d'œuvre masculine. « La mauvaise distribution est due au manque d'habitude du régime Pétain et au manque d'hommes<sup>46</sup>. » On observe toutefois qu'il ne cède aucunement

à l'adulation délirante de la personne du vieux maréchal que met en scène la propagande de Vichy. Malgré ses idées conservatrices, on comprend aisément que Max Jacob ne pouvait adhérer ni à l'antisémitisme ni à la politique de collaboration avec l'Allemagne nazie qui est précisément celle qu'il pointe toujours dans ses lettres.

D'un autre côté, il n'avait pas à sa disposition un substitut au régime de Vichy. Il ne se reconnaissait pas dans les objectifs de la Résistance qu'il semble complètement ignorer. De Gaulle n'est jamais cité. On croit en percevoir les raisons. La Résistance impliquait le retour à un régime démocratique et parlementaire qu'il réprouvait vivement. Et puis la part importante qu'y prenaient les communistes (du moins après l'invasion de l'Union soviétique) ne pouvait que la lui rendre suspecte. Quant aux succès de l'Armée rouge tels qu'ils s'affirment au lendemain de Stalingrad, ils le conduisaient à redouter la propagation partout en Europe d'un bolchevisme triomphant. Attitude qui finalement a été partagée par une grande partie de l'opinion et qui rend compte de beaucoup de ralliements à la collaboration.

Finalement, Max Jacob ne trouvera de dépassement à ses contradictions que dans ses convictions religieuses profondes. Il s'en explique très clairement à Raphaël Arnal : « Excuse ma brièveté. Ma sœur est arrêtée depuis le 4 janvier. Mon frère depuis 13 mois ! Je ne sais plus écrire d'autres lettres que des suppliques, ni penser à autre chose qu'au Dieu sauveur et aux patrons saints des prisonniers ou aux souffrances des derniers de ma famille<sup>47</sup>. » S'il prête peu d'attention aux combats politiques, c'est qu'il est intimement persuadé que Dieu mène le monde. Sa métaphysique intime n'exclut pas formellement la liberté des hommes, mais il considère que Dieu intervient pour sanctionner leurs manquements : à lui revient en définitive le dernier mot. Quant aux bons, leur souffrance servira à leur salut. Une lettre à René Fauchois exprime cette théologie<sup>48</sup> :

*Notre Seigneur ne doit pas être incriminé pour les souffrances de la terre. Les Écritures nous avertissent que la terre est une « vallée de larmes. » Les mauvais souffrent parce qu'ils méritent de souffrir. Les bons souffrent parce que la souffrance est une épreuve. Dieu veut mener les hommes au Paradis. Il est venu de la terre pour les rendre dignes du Paradis. Il n'entre au ciel rien que de très pur, et comment nous purifier si ce n'est par la souffrance. Ceux mêmes qui n'auront pas assez souffert souffriront au Purgatoire.*

La souffrance ressentie est peut-être même la marque de l'élection divine à laquelle Max Jacob ose croire pour son propre compte comme il le confie à François de Montalivet : « J'étais trop heureux et Dieu fait souffrir ceux qu'il aime<sup>49</sup>. » Or, en tant que juif, il considère qu'il a vocation au martyre et il assume entièrement ce destin parce qu'il est en définitive promesse de salut. À Edmond Jabès : « Personnellement tu n'as peut-être pas réfléchi à la nécessité de faire souffrir alternativement l'Église et les juifs ; car la souffrance seule peut conserver une race ou une société. Il faut nous attendre dans le cours des siècles à retrouver le martyre dont le sang féconde. Quant à moi, j'y suis préparé dès longtemps et comme juif et comme catholique fervent. J'en parlais avant Hitler, j'en parlerai toute ma vie<sup>50</sup>. » Dans ses *Méditations religieuses*, tout aussi formel, il rendait grâce à Dieu pour les mêmes raisons : « Je vous remercie de m'avoir fait naître de la race juive souffrante, car celui-là seul est sauvé qui souffre et qui sait qu'il souffre et offre à Dieu sa souffrance<sup>51</sup>. » Au début 1944, il a clairement intériorisé sa mort prochaine. Sur le registre des visiteurs de la basilique de Saint-Benoît, il inscrit, quatre jours avant son arrestation, à la manière d'une épitaphe : « Max Jacob 1921-1944. »

Dès lors, la seule attitude conséquente est la résignation et l'abandon à ce qui est conforme à l'ordre divin. D'où parallèlement à ses angoisses, une espèce de sérénité qui l'écarte de la prostration muette et qui le conduit à rester ouvert aux autres et à la réflexion esthétique qui l'a préoccupé toute sa vie. D'où l'humour, si pénétré d'amertume qu'il soit, qui continue à l'habiter. D'où enfin le calme dont il fait preuve au moment de son arrestation alors qu'il ne pouvait plus ignorer le sort auquel il était promis. Au plus profond de lui-même, il sait alors que l'épreuve suprême à venir est l'accomplissement d'un destin non seulement subi mais voulu<sup>52</sup>.

## NOTES

- <sup>1</sup> Francis Deguilly et Hélène Henry ont publié sous ce titre les pages d'un cahier d'écolier rédigées entre le 11 juin et le 29 août 1940 (*Les Cahiers Max Jacob*, Pau : Presses Universitaires de Pau, n° 6, 2006, pp. 59-91). Max Jacob y décrit « les spectacles déchirants [...] de la folie humaine » (p. 72) auxquels la guerre donne lieu.
- <sup>2</sup> JACOB Max, *Lettres à Jean Colle : 1923-1943*, transcription de Sylvia Lorant-Colle, annotation de Maurice Dirou, Douarnenez : Mémoire de la Ville, 1996, p. 30.
- <sup>3</sup> À Jean-Robert Debray, lettre du 11 février 1941, *AII*, p. 263.
- <sup>4</sup> JACOB Max, *Lettres à Jean Colle*, *op. cit.*, p. 36.

- <sup>5</sup> *Marcel Métivier et Max Jacob, 1938-1944*, Romorantin-Lanthenay : Médiathèque Jacques Thyraud, 2001, lettre du 3 janvier 1941, s. p.
- <sup>6</sup> *AII*, p. 288, lettre du 8 octobre 1941.
- <sup>7</sup> JACOB Max, *Lettres à Jean Colle, op. cit.*, p. 53, lettre du 5 juin 1942.
- <sup>8</sup> *AIII*, p. 70, lettre du 20 octobre 1943.
- <sup>9</sup> *AIII*, p. 80, lettre du 4 décembre 1943.
- <sup>10</sup> JACOB Max, *Lettres à un jeune homme, 1941-1944*, correspondance annotée et présentée par Patricia Sustrac : Bartillat, 2009 (rééd. 2012), p. 112.
- <sup>11</sup> Information communiquée par Patricia Sustrac.
- <sup>12</sup> JACOB Max, *Lettres à Jean Colle, op. cit.*, p. 68, lettre du 29 décembre 1943.
- <sup>13</sup> Chiffres communiqués par Patricia Sustrac. Les équivalences en euros sont données d'après l'indicateur du pouvoir d'achat procuré par l'INSEE.
- <sup>14</sup> *AIII*, p. 70, lettre du 20 octobre 1943.
- <sup>15</sup> *JC*, p. 588, lettre du 5 avril 1942.
- <sup>16</sup> À François de Montalivet, *AII*, p. 288, lettre du 8 octobre 1941. D'autres détails sur la deuxième visite dans une lettre du 29 décembre 1941 au même, *Ibid.*, p. 290.
- <sup>17</sup> JACOB Max, *Lettres à Jean Colle, op. cit.*, p. 37, lettre du 4 novembre 1940.
- <sup>18</sup> À Conrad Moricand, lettre du 18 juillet 1942 citée dans LACHGAR Lina, *Arrestation et mort de Max Jacob* : La Différence, 2004, p. 34.
- <sup>19</sup> Allusion à ces dernières mesures dans *Lettres à Jean Colle, op. cit.*, p. 55, lettre du 6 août 1942.
- <sup>20</sup> AGLAN Alya, « L'aryanisation des biens juifs sous Vichy : les cas comparés de la France et de l'Allemagne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 49-4, 4/ 2002, pp. 154-169.
- <sup>21</sup> À Jean Follain, lettre du 12 février 1942, *AIII*, p. 11.
- <sup>22</sup> Patricia Sustrac prépare actuellement pour une publication à venir une étude sur les mesures de spoliation « des biens juifs » de la famille Jacob.
- <sup>23</sup> Cité par FERRO Marc, *Pétain* : Fayard, 1987, p. 244.
- <sup>24</sup> Le cas de François Mitterrand est emblématique de ce comportement. Les bons services rendus au Commissariat général des prisonniers de guerre lui procurèrent une couverture pour l'animation d'un réseau de résistance dans le milieu des anciens prisonniers.
- <sup>25</sup> *AII*, p. 263.
- <sup>26</sup> *LG*, p. 64, lettre du 28 octobre 1941.
- <sup>27</sup> Cité par MOUSLI Béatrice, « Maxime Lévy, apôtre ou martyr ? », *Les Cahiers Max Jacob*, Pau : Presses Universitaires de Pau, n° 8, 2008, p. 17.
- <sup>28</sup> JACOB Max, *Lettres à Jean Colle, op. cit.*, p. 34.
- <sup>29</sup> *Ibid.*, p. 41.
- <sup>30</sup> JACOB Max, *Lettres à Marcel Métivier, op. cit.*, s. p.
- <sup>31</sup> *AIII*, p. 9.
- <sup>32</sup> *LG*, p. 157.
- <sup>33</sup> JACOB Max, *Lettres à Jean Colle, op. cit.*, p. 69, lettre du 25 janvier 1944.
- <sup>34</sup> SECKEL Hélène, *Max Jacob et Picasso* : Réunion des Musées nationaux, 1994, p. 273.
- <sup>35</sup> SUSTRAC Patricia, « Étapes des persécutions contre Max Jacob et sa famille », dans Actes de la journée d'étude du 6 février 2009 (dir. Antonio Rodriguez & Patricia Sustrac), *Les Cahiers Max Jacob*, Pau : éd. des Amis de Max Jacob, n° 9, 2009, p.125. SUSTRAC Patricia, « La mort de Max Jacob : réalité et représentations », *Ibid.*, pp. 103-118.
- <sup>36</sup> *Ibid.*, pp. 103-118.
- <sup>37</sup> *AIII*, p. 87.
- <sup>38</sup> *AIII*, p. 9.

- <sup>39</sup> JACOB Max, *Lettres à Jean Colle (1923-1943)*, *op. cit.*, p. 57, lettre du 8 août 1942.
- <sup>40</sup> LEROY Géraldi, « Les positionnements politiques dans la correspondance jacobienne », actes de la journée d'étude du 6 février 2009, *op. cit.*, pp. 13-27.
- <sup>41</sup> JACOB Max, *Lettres à Jean Colle (1923-1943)*, *op. cit.*, p. 60, lettre du 4 septembre 1942.
- <sup>42</sup> JACOB Max, *Lettres mystiques, 1931-1944*, correspondance réunie et annotée par Alain le Grand-Vélin, Quimper : Calligrammes, 1984, s. p.
- <sup>43</sup> JACOB Max, *Lettres à Jean Colle (1923-1943)*, *op. cit.*, p. 30, lettre du 31 juillet 1940.
- <sup>44</sup> *AII*, p. 229.
- <sup>45</sup> JACOB Max, *Lettres à Jean Colle (1923-1943)*, *op. cit.*, p. 35, lettre du 18 octobre 1940.
- <sup>46</sup> À François de Montalivet, *AII*, p. 288, lettre du 8 octobre 1941.
- <sup>47</sup> *AIII*, p. 91.
- <sup>48</sup> À René Fauchois le 27 janvier 1944, lettre citée par Patricia SUSTRAC, *op. cit.*, pp. 125-126.
- <sup>49</sup> *AII*, p. 275, lettre du 10 juin 1941.
- <sup>50</sup> JACOB Max, *Lettres à Edmond Jabès 1933-1939*, Alexandrie : Scarabée (collection Valeurs), 1945.- rééd. Pessac : Opales, 2003, p. 72. Cf. également la lettre à Jean-Robert Debray, lettre du 17 mai 1938, *AII*, p. 166.
- <sup>51</sup> JACOB Max, *Méditations religieuses* : Gallimard, 1947, p. 35.
- <sup>52</sup> Je tiens à remercier Hélène Henry et Patricia Sustrac dont l'érudition jacobienne m'a été fort utile. Je suis naturellement seul responsable de l'interprétation des informations qu'elles ont eu la générosité de me fournir.